

REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE
Honneur – Fraternité – Justice

MINISTERE DU PETROLE, DES MINES ET DE L'ENERGIE

COMMISSION ENVIRONNEMENTALE (CE)

Avis à Manifestation d'Intérêt pour le recrutement d'un consultant chargé de l'Elaboration d'un guide pour les études de dangers du secteur des hydrocarbures en Mauritanie

1. Le présent appel public à manifestation d'intérêt fait suite à la publication du PPM dans Horizons n°7983 en date du 02 mars 2021.
2. La Commission Environnemental(CE) va utiliser une partie de ses fonds propres pour effectuer des paiements au titre du Marché de services (prestations intellectuelles) portant sur **l'Elaboration d'un guide pour les études de dangers du secteur des hydrocarbures en Mauritanie.**
3. Les services comprennent :

3.1 Tâches

La mission du Consultant consiste en ce qui suit :

- a. Faire un état des lieux de la réglementation nationale relative à l'étude de dangers et risques ;
- b. Faire une revue des standards des guides et études de dangers internationales et régionales pour toute la chaîne du secteur des hydrocarbures afin d'identifier et de s'inspirer des bonnes pratiques et juger de leur pertinence au regard du contexte de l'environnement mauritanien ;
- c. Dans le cadre de la collecte des données le Consultant retenu doit travailler en étroite collaboration avec les structures de l'Etat concernées notamment, la DGH, la DECE, la DMM, la SMHPM, la CNHy et la Commission Environnementale.;
- d. Prendre les points de vue de l'ensemble des parties prenantes (structures étatiques, opérateurs pétroliers concernés, organisations de la Société Civile, etc.) et veiller à la prise en compte de leurs attentes et préoccupations ;
- e. En tenant compte du contexte mauritanien, élaborer, sur la base du benchmark international et régional, un projet de guide pour les études de dangers pendant tout le cycle de vie d'un projet d'hydrocarbures, par type de projet, à savoir travaux d'exploration, développement, exploitation, abandon, stockage – transport –distribution des produits pétroliers et gaziers, y compris les produits raffinés, traitement et gestion des déchets, etc.;
- f. Analyser l'incidence potentielle de la mise œuvre du projet de guide pour les études de dangers proposé sur l'industrie d'hydrocarbures et son avenir en Mauritanie ;
- g. Proposer un schéma d'intégration du guide des études de dangers dans le dispositif réglementaire national et proposer le cadre règlementaire nécessaire à cet effet
- h. Elaborer et mettre en œuvre un programme de formation des institutions concernées par la mise en œuvre du guide proposé.

3.2 Produits attendus / Livrables

- **Livable 1 :** Un Rapport portant Diagnostic et de Benchmark sanctionnant les tâches 3.1.a) et 3.1.b) avec recommandations des orientations générales pour le guide des études de dangers. Ce livrable 1 est à soumettre en version électronique et en version papier en (6) six exemplaires.

Le Livrable 1 devra être présenté lors d'un atelier de restitution aux différentes structures concernées.

Délai de soumission : 4 semaines après la signature du contrat

- **Livrable 2** : Un Rapport portant Guide des Etudes de Dangers sanctionnant les tâches 3.1.e) et 3.1.f) sur la base des résultats du Livrable 1 validé et de ses orientations générales adoptées. Ce livrable 2 est à soumettre en version électronique et en version papier en (6) six exemplaires.

Le Livrable 2 devra être présenté lors d'un atelier de restitution aux différentes structures concernées.

Délai de soumission : 4 semaines après l'atelier de restitution du Livrable 1

- **Livrable 3** : Un Rapport sanctionnant la tâche 3.1.g) portant schéma d'intégration dans le dispositif réglementaire national du Guide de l'Etude de Dangers, avec les projets de textes proposés. Ce livrable 3 est à soumettre en version électronique et en version papier en (6) six exemplaires.

Le Livrable 3 devra être présenté lors d'un atelier de restitution aux différentes structures concernées.

Délai de soumission : 2 semaines après l'atelier de restitution du Livrable 2

- **Livrable 4** : Un Rapport sanctionnant la tâche 3.1.h) portant Programme de Formation des administrations concernés sur le Guide des Etudes de Danger validé et la mise en œuvre les projets de textes qui auront été validés. Ce livrable 4 est à soumettre en version électronique et en version papier en (6) six exemplaires.

- **Livrable 5** : Un Rapport de mise en œuvre du Programme de Formation qui aura été validé suite à la soumission du Livrable 4. Ce livrable 5 est à soumettre, à la fin de cette formation, en version électronique et en version papier en (6) six exemplaires, avec les supports de formation et les attestations de formation pour tous les représentants des administrations concernées. Il est prévu qu'une trentaine de participants bénéficient de cette formation.

Délai de soumission : 4 semaines après la soumission du Livrable 3

Tous les livrables seront soumis à la Commission Environnementale pour approbation.

Si pour des raisons sanitaires la tenue des ateliers de restitution est rendue difficile ou impossible, le Client peut autoriser la tenue de Vidéoconférence à la place.

N.B Les livrables doivent être en français ou en anglais, avec un résumé exécutif dans l'autre langue.

4. Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour la prestation des services décrits ci-dessus en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services spécifiés aux points 3.1 et 3.2. Les Consultants peuvent s'associer dans le cadre d'un groupement.
5. Une liste des candidats, qui ne saurait être supérieure à six(6), présentant au mieux les aptitudes requises pour exécuter les prestations sera établie par l'Autorité contractante ; ces candidats présélectionnés, seront ensuite invités à présenter leurs propositions techniques et financières sur la base du Dossier de demande de Propositions qui leur sera remis pour la réalisation des services requis ; un candidat sera sélectionné selon la méthode « *de sélection fondée sur la qualité technique et le coût (sélection qualité coût)* ». La procédure de la sélection d'une liste restreinte sera conduite en application de la loi n° 2010-044 du 22 juillet 2010 portant Code des Marchés Publics et ses décrets d'application.
6. Les candidatures, dans le cadre de la présente manifestation d'intérêt, seront évaluées selon leurs expériences générales et spécifiques suivant la grille d'analyse ci -dessous :

a. Expérience générale du Consultant dans le domaine de l'élaboration des études de dangers pour le secteur des hydrocarbures.	40 points
b. Expérience spécifique du Consultant dans le domaine de l'élaboration des guides pour les études de dangers pour le secteur des hydrocarbures Amont.	30 points
c. Expérience spécifique du Consultant dans le domaine de l'élaboration des guides pour les études de dangers pour le secteur des hydrocarbures Aval.	30 points
Total	100 points

7. Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes, de 9 h à 17 h du lundi au jeudi et de 9 h à 12 h le vendredi :La Commission Environnementale, siège de la

SMH, Ilot k, Tevragh Zeina, Nouakchott, ou par emails :mohamedyeslem@smhpm.mr ;bellal@smhpm.mr et aicha.ce@smhpm.mr; tel +222 46 53 73 31; +222 43 43 45 14 et +222 46 42 68 72.

8. Les manifestations d'intérêts doivent comprendre ce qui suit :

- Une lettre de manifestation d'intérêt adressée à la Personne Responsable des Marchés Publics à la Commission Départementale des Marchés du Ministère du Pétrole, des Mines et de l'Energie ;
- Un tableau présentant les références générales et spécifiques (pertinentes pour la mission) du Consultant ;
Pour chaque référence - mission, ledit tableau doit préciser :
 - Le bénéficiaire de la mission ;
 - La période de réalisation de la mission ;
 - Une présentation sommaire de la mission.

N.B. Les références des Consultants devront être justifiées par des attestations de service fait ou tout autre élément pouvant attester que la mission a été réalisée à la satisfaction du client.

9. Les manifestations d'intérêt doivent être :

-Soit déposées en 3 copies physiques plus une copie originale au plus tard le **01/07/2021** à 12 h : à l'adresse : « Commission de Passation des Marchés Publics du Ministère du Pétrole, des Mines et de l'Energie, TVZ Ilot K extension lot 768 Nouakchott ».

-Soit envoyées par voie électronique à l'adresse : cpmp.mpme@gmail.com en copiant: mr_mustapha2001@yahoo.fr.

Le Coordinateur
Tourad ABDELBAĞHI